



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

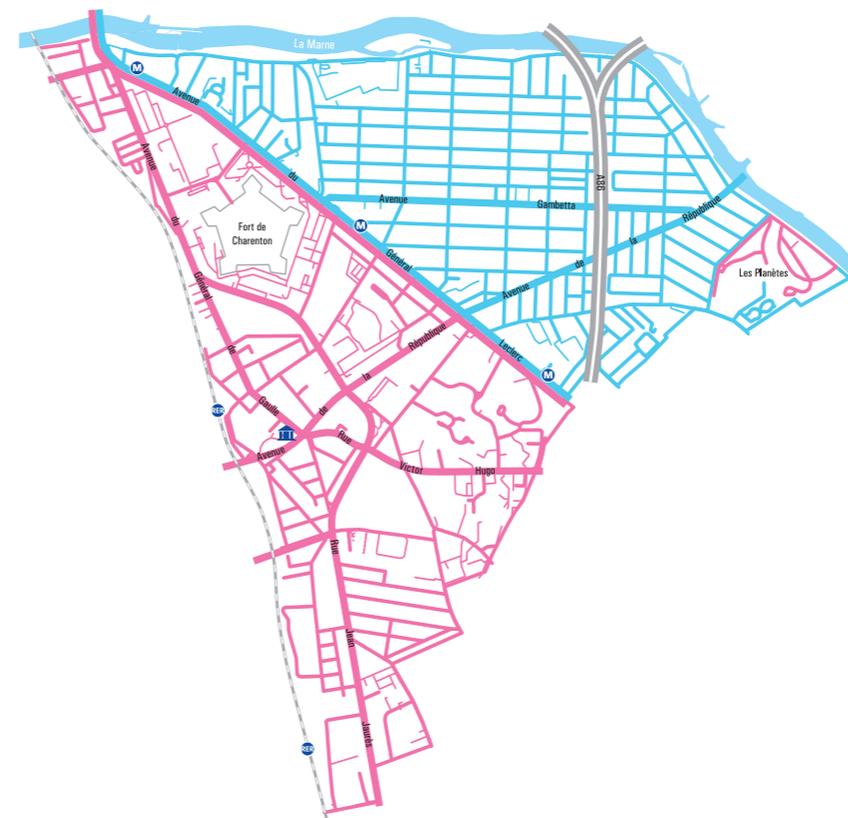
MAISONS-ALFORT



Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



- Lundi matin
- Mercredi matin
- Vendredi matin
- Mardi matin
- Jeudi matin
- Samedi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les **emballages** et à tous les **papers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Mercredi matin
-  Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Mercredi matin
-  Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux et des biodéchets



SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **1^{er} mars et le 29 novembre 2021** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs)



Une distribution de sacs de déchets verts biodégradables est organisée chaque année avant le printemps.

Lundi matin

De plus, à partir du 16 janvier 2021 vous pouvez apporter vos **déchets alimentaires** sur les deux **marchés de Maisons-Alfort** dans des bacs identifiés « apports volontaires biodéchets ». Vous pouvez effectuer une demande de bioseau au Territoire.

- **Marché de Charentonneau** : Mercredi et samedi matin
- **Marché du centre** : Mardi, vendredi et dimanche matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourt, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton**
(briques, papiers, journaux, et magazines)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

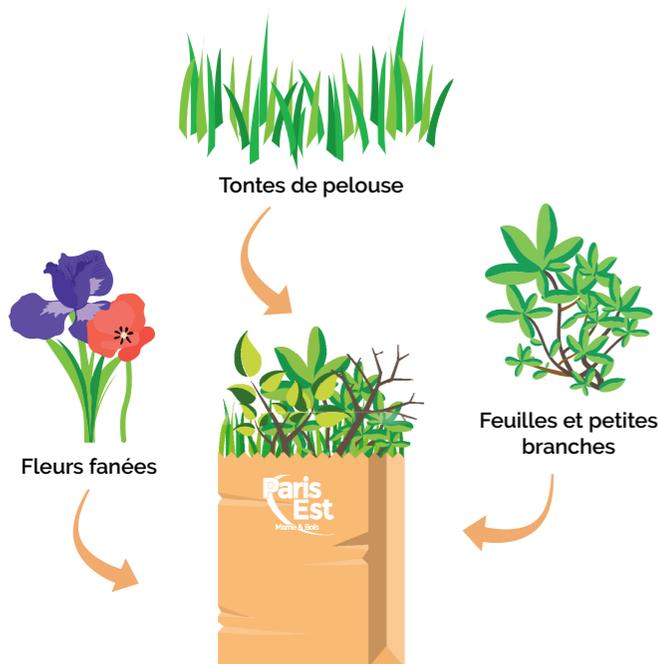


Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

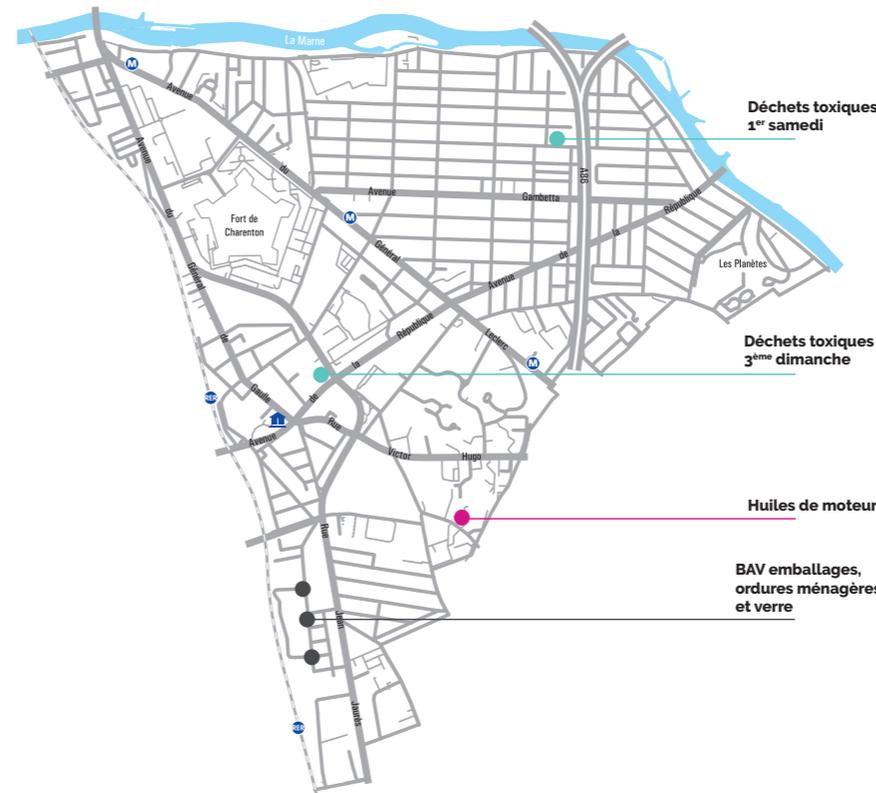


BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que **vous n'avez pas pu trier ni donner** !
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur



Déchets toxiques

- Le **1^{er} samedi** de chaque mois au **marché de Charentonneau**, côté rue Roger François
- Le **3^{ème} dimanche** de chaque mois au **marché du Centre**, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches"

Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).

Bornes d'Apports Volontaires

Votre ville possède également trois espaces avec une **BAV emballages**, une **BAV ordures ménagères** et une **BAV verre** chacuns.

Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait sur rendez-vous par téléphone au **01 84 23 51 51**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage.

Vos encombrants sont à déposer la **veille au soir** de votre jour de collecte.

Les encombrants collectés sont les **meubles usagés, les sommiers, les matelas, les vieilles ferrailles, les déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules...) et les **déchets électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.)



doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.

DÉCHÈTERIES FIXES

DÉCHÈTERIES MOBILES



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr